LA TRIBUNE DES MUNICIPAUX

JUILLET 2018 - N°53
Bimestriel - Prix : 1,30€

Entretien avec Jean-Louis PIEDECAUSA le secrétaire Régional du CE des cheminots

École c'est gagnée

Il y a 80 ans : la fin du Front Populaire

Culture

VILLE DE LYON VILLE DE LYON VILLE DE LYON
la cgt

Edito ▶

La rédaction de la tribune des municipaux vous souhaite un bel été et vous retrouvera à la rentrée. Nous espérons qu'alors vous serez tous en forme, pour préparer cette fin d'année 2018, avec les élections professionnelles le 6 décembre.

Nous avons également à trouver des candidats, dans chaque métier, chaque catégorie hiérarchique, et pour la première fois parmi nos collègues contractuels. En effet, des commissions consultatives paritaires seront créées, à l'image des CAP, pour examiner les évaluations, les revalorisations salariales et la discipline des contractuels.

Pour certains d'entre eux parmi les animateurs et directeurs des centres de loisirs des écoles, le début de l'été a été marqué par la réception d'un courrier de non renouvellement de contrat ; en cause la modification des rythmes scolaires et l'externalisation d'un nombre plus important de centres de loisirs, confiés au milieu associatif. Certains travaillaient pour la ville depuis quatre ans. Nos syndicats CGT et l'UGICT CGT ont organisé des permanences pour recevoir et renseigner ceux qui se trouvaient en difficulté. Nous encourageons chaque syndiqué à se préoccuper de ces collègues contractuels, qui assurent eux aussi le service public, avec des contrats souvent précaires. Nous comptons sur vous pour être un relais entre eux et l'organisation syndicale.

Bonnes vacances à tous ceux qui en prennent cet été !

SOMMAIRE

Page 2 : **L'édito**

Pages 3 à 5 : **Echos des services**

Pages 6 à 7 : **Dossier**

Pages 8 : **Culture**

Pages 9 : **École c'est gagnée**

Page 10 : **Témoignage 1938**

Page 11 : **Retraites**

Du côté WEB

SITE WEB: http://www.latribunedesmunicipaux.fr
Inscrivez vous à la newsletter.

FACEBOOK : CGT

TWITTER : @CGT_VILLE_LYON

Email: syndicat.cgt@mairie-lyon.fr

Mentions légales

Publication: La Tribune des Municipaux CGT Ville de Lyon.
Imprimé par nos soins.

Directeur de publication: Richard Delauzun
C.P.P.A.P 0519S06896

Adresse postale:

CGT-VIIIe de Lyon, Salle 26, Bourse du travail
69422 LYON CEDEX 03

Tél: 04 72 10 39 46

Fermeture de la salle Rameau, et maintenant Montchat; la saignée continue !

Encore une salle municipale qui devrait disparaître malgré les promesses faites par Madame GAY, l'Adjointe au patrimoine à la ville de LYON, que nous avions rencontrée au mois d'octobre 2014. Aujourd'hui, après la fermeture de la salle Rameau, c'est au tour de la salle Montchat, espace Elsa Triolet. Pire, l'administration n'a fait aucune communication sur le sujet, seules quelques lignes dans le progrès du 15 juin relatent cette mise à mort. La remise à neuf de cette salle il y a 4 ans, a couté plus de 5 millions d'euros à la ville. Pourquoi l'avoir si peu exploitée et maintenant l'abandonner ? Comme nous pouvions nous y attendre la saignée laissée dans le service après la disparition de la salle Rameau a laissé des traces (voir la tribune n°48 de décembre 2017).

Après la fracture numérique, c'est aussi la culture qui devient inaccessible pour celles et ceux qui n'ont pas les moyens. On est en droit de s'inquiéter pour les salles encore gérées par le service et pour le devenir des agents travaillant de ce service. Existera-t-il encore un service public ? Au rythme des destructions, la réponse semble rhétorique.

CCAS, une précarité cachée qui doit être stoppée !

Si on dresse un tableau objectif du CCAS , on ne peut que constater le chaos : inaptitudes au travail, absentéisme, management sans concertation, sans oublier naturellement le stress, et l' isolement ; les directeurs étant devenus de simples gestionnaires de cette situation. Les agents en souffrance sont parfois remplacés par des contractuels qui subissent de plein fouet la précarité.

Dans les EHPAD, les soins aux patients sont aujourd'hui chronométrés : Une quinzaine de toilettes par aide-soignante et 7 minutes chrono par résident.

Les agents des résidences autonomes ne sont pas mieux lotis, avec une direction pour 2 établissements. Comme dans les EHPAD, les glissements de tâches sont fréquents,

ainsi des agents de catégories C se retrouvent souvent seuls à gérer une résidence.

La CGT réclame un plan de titularisation et de résorption des emplois précaires ainsi que le recrutement massif et immédiat de personnels qualifiés et diplômés. Ces mesures sont indispensables afin d' assurer une véritable mission de service public.

Crèches : une action de groupe contre les discriminations salariales femmes-hommes

Par courrier du 20 mars dernier, notre syndicat UGICT CGT a mis en demeure la ville de Lyon de faire cesser une discrimination au sein de l'établissement. Nous avons également demandé l'application des régimes indemnitaires des éducateurs de jeunes enfants, profession féminisée à 98%. Cette mise en demeure s'inscrit dans le cadre d'une action de groupe.

Issue des dispositions de la loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016, c'est une nouvelle procédure qui permet au syndicat d'agir, au nom des salarié.e.s discriminé.e.s, chacun.e demandant ensuite l'application à son profit des gains obtenus.

La ville de Lyon a répondu, sous la plume de M. CLAISSE, adjoint au personnel, le 17 mai dernier. Il met en cause la recevabilité de la demande, et refuse l'augmentation du régime indemnitaire comme l'indemnisation demandée. Après avoir pris conseil auprès de notre avocat et consulté les intéressé.e.s, nous avons décidé de poursuivre en justice. Ainsi, un recours auprès du tribunal administratif sera déposé prochainement. Nous ne lâchons rien !

Echos des services ▶

La CGT à l'initiative d'une rencontre entre la direction de la police municipale et la brigade équestre

Le 21 mars, lors d'une tournée syndicale à la police des grands parcs, notre collègue CGT a été sollicitée par les cavaliers pour les accompagner à la réunion de travail sur le projet de réorganisation du service.

En effet, la brigade équestre, qui devait initialement garder sa spécificité en termes de missions et d'organisation de travail, se retrouve brutalement incluse dans les nouveaux plannings de roulement des autres agents.

Grâce à l'intervention de la camarade CGT, les cavaliers ont enfin pu s'exprimer en faisant ressortir les dysfonctionnements qu'allait engendrer cette réorganisation, aussi bien pour eux que pour les chevaux.

Dans la continuité, la CGT a permis aux agents équestres d'être enfin reçus et entendus par le directeur de la police municipale et son adjoint, le 25 avril 2018.

Malgré un climat très tendu au départ, la rencontre fut très constructive et les cavaliers ont eu tout loisir de développer leurs arguments, d'expliquer la technicité de leur travail et de faire de nouvelles propositions à la direction.

Au final, les deux parties ont trouvé un terrain d'entente et ces propositions seront mises à l'étude.

La CGT suit le dossier….

sectionpmcgtlyon@outlook.fr

L'informatique au cœur du travail des agents, que devient la DSIT ?

La direction de la Ville a présenté en Comité du Dialogue Social de mai dernier, un point d'information sur la DSIT. A cette occasion, la CGT a salué l'embauche d'un Directeur Ingénieur titulaire, comme porteur d'espoir. Dès 2014, nous avions fait la demande d'une évaluation sur l'externalisation totale de la maintenance par marché, alors programmée pour janvier 2015.

Ce bilan arrive tardivement, après plus de trois années de tierce maintenance complète.

La fiabilité et la disponibilité de l'outil informatique sont des éléments importants pour les conditions de travail du personnel. C'est pourquoi nous avons interpellé les élus lors du comité technique du 8 juin dernier. En effet le bilan du service rendu aux utilisateurs affiche des faiblesses. Les taux de services déclarés montrent que nous sommes loin d'un fonctionnement permanent et satisfaisant.

Nous avons cité plusieurs exemples d'indisponibilité des applications dans les sites périphériques,

de logiciels neufs qui peinent à fonctionner.

Une dégradation est également notée par les correspondants informatiques qui font remonter les difficultés lors des réunions bimensuelles.

Nous avions souligné en 2015, l'insuffisance du nombre de correspondants informatiques pour la Direction de l'Education. Plus de 3 000 postes informatiques sont installés dans cette Direction, soit plus de la moitié de la totalité des postes de la Ville de Lyon. En regard de ce nombre de postes, il faudrait 4 correspondants informatiques. Aujourd'hui, une seule personne occupe cette fonction et pas à temps plein.

Le projet présenté en 2014 de mettre en place des responsables d'application partout, n'est pas abouti.

Nous avons également pointé les matériels et applications qui vont échapper à la DSIT. En effet, des marchés de fournitures et de services comprennent des applications informatiques « privées ». C'est le cas pour l'éclairage public, la restauration scolaire. Si la ville reste propriétaire des données et s'il est précisé qu'elles sont confidentielles, nous ne savons pas comment elles pourront être exploitées et conservées à la fin du marché, avec peut-être un nouveau prestataire dans 4 ans. La continuité du service public sera-t-elle assurée et maîtrisée par la collectivité ? Si ces solutions ont été adoptées par les Directions, c'est parce que le changement des outils devenus inadaptés, ou l'acquisition de nouveaux, n'ont pas été retenus au schéma directeur des systèmes d'information. Cela démontre une insuffisance des crédits disponibles pour les développements informatiques. Qu'en sera-t-il à l'avenir ?

Nous avons appelé les élus de la Ville de Lyon à remettre des moyens humains et matériels au sein du Service Public, pour améliorer une situation des services informatiques qui s'est fortement détériorée ces dernières années. !

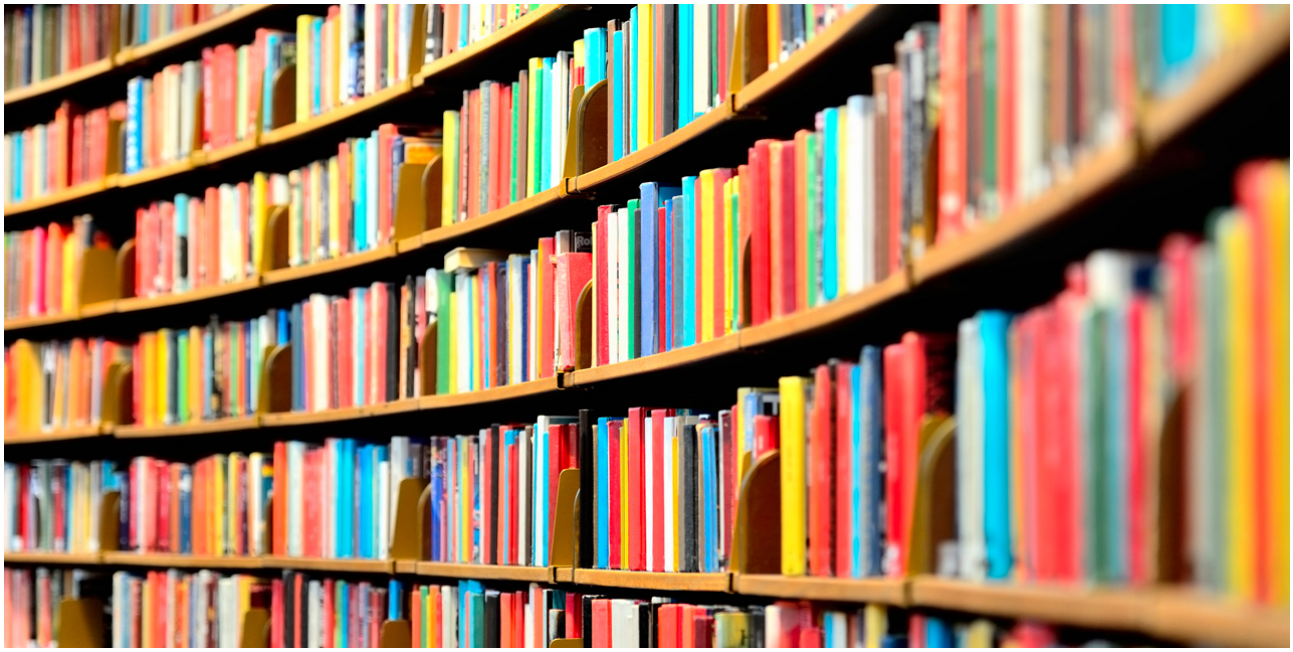

Au Comité Technique de juin

Un dossier confortait et organisait le rapprochement de trois musées, chers au cœur des Lyonnais, que sont le musée de l'automobile, le musée de l'imprimerie et de la communication graphique et Gadagne. La CGT a salué le travail accompli et surtout la méthode employée. Une réelle volonté de dialogue et de concertation a présidé à la préparation de ce dossier. Les agents ont été consultés et ont participé à l'élaboration de leurs fiches de poste. Cela a même donné lieu à des discussions approfondies, interrogations sur le sens du travail et sur le rôle de chacun. Nous avons souligné l'implication et le sens du service public dont font preuve quotidiennement les équipes des trois musées. Le fait de disposer d'un statut n'est sans doute pas étranger à ce souci constant du service bien rendu ! La réorganisation a renforcé l'esprit d'équipe, clarifié les missions de chacun et permis à tous les agents de faire valoir leur travail quotidien et accéder ainsi à une forme de reconnaissance non négligeable, même si nous aurions préféré qu'elle se concrétise également de façon sonnante et trébuchante. Et c'est bien là où le bât blesse. Tout ceci s'inscrit dans le cadre contraint des marges de manœuvre budgétaires. La mutualisation peut avoir des effets bénéfiques à condition qu'elle soit motivée par une volonté d'amélioration du service public et pas seulement d'économie. On ne réglera pas les problèmes de sous-effectif par la mutualisation. Le résultat est amer : une fois de plus on demande aux agents d'en faire plus avec moins ! Plus de polyvalence, plus de travail, plus de déplacements, plus de responsabilités mais pas plus de moyens ! C'est pourquoi nous nous sommes abstenus sur ce dossier.

Bibliothèques, un rapport, tant attendu par les agents !
Mais il en a déçu et mis en colère plus d'un … Depuis 4 ans, les organisations syndicales ont comptabilisé un nombre considérable d'heures de réunions, de propositions avec la direction de la bibliothèque et la DAC.
La CGT a rappelé une nouvelle fois que le protocole signé en 2014 n'était pas tenu par l'administration et notamment, le point crucial de la reconnaissance des divergences de grades.
Si, dans la conclusion du rapport présenté, certains postes se retrouvent revalorisés ou créés, le travail accompli par encore une bonne trentaine d'agents en catégorie C qui assure des missions de B, n'est nullement reconnu. , et pas de revalorisation !
Ce rapport insiste également sur le recalibrage des équipes. Mais ce recalibrage entraînera des réorganisations au sein des équipes qui seront lourdes à porter par le personnel.
Par ailleurs, à l'heure où l'on termine l'automatisation des 15 bibliothèques du réseau et celle de la Part-Dieu et donc où l'on a réduit le travail d'exécution basique des prêts et des retours, on déqualifie six postes dans la filière culturelle.
La temporalité de cette étude n'a pas été suffisamment réfléchie, elle bouleverse fondamentalement les conditions de travail en bibliothèque en favorisant une organisation taylo-riste du travail, qui va à l'encontre du modèle lyonnais innovant et du travail réel dans les équipes, notamment sur le réseau.
LA CGT, après une ultime consultation des agents, a voté contre ce rapport

Entretien avec Jean-Louis PIEDECAUSA secrétraire régional du CE des cheminots

Histoire de la chanson des cheminots, hymne des cheminots de la région de LYON

Cela est parti d'un constat : nous trouvions les manifestations un peu molles. Lors d'une assemblée générale, un cheminot nous a proposé de faire une belle banderole qui a été reprise par de nombreux médias partout en France.
Chez les cheminots nous avons des ressources, et d'autres ont proposé une chanson qui a été reprise la première fois lors de notre traversée de la Part-Dieu .Nous n'avions qu'un couplet, ce premier couplet ayant été écrit par les camarades de la Part-Dieu. Il était normal que ceux de Perrache fasse le deuxième. L'effet a été immédiat et les réseaux sociaux ont fait le reste.

« On est là, On est là !
Même si vous ne voulez pas, nous on est là
pour l'honneur des cheminots
et l'avenir de nos marmots.
Même si vous ne voulez pas, nous on est là…
On est là, On est là !
Même si vous ne voulez pas, nous on est là
pour les usagers du rail
on continue la bataille
Même si vous ne voulez pas, nous on est là… »

Le 26 juin dernier lors de la CE de notre syndicat, nous avons réalisé un entretien avec Jean-Louis PIEDECAUSA, secrétaire régional des cheminots, afin qu'il nous explique le mouvement des cheminots. Au moment où nous écrivons ces lignes nous sommes à la veille d'une nouvelle mobilisation des cheminots qui entament leur 37 et 38 ème journées d'action.

Bonjour Jean-Louis, dans un premier temps pourrais-tu te présenter ?
Je suis rentré à la SNCF en 1986 en tant que contrôleur. La grève de1995 a été l'élément déclencheur de mon investissement au sein du syndicat CGT. Je fais donc partie de ceux qui ont mené la grève de 1995 dans le service des contrôleurs. Cela fait maintenant 20 ans que je suis membre du comité d'entreprise et 10 ans que je suis secrétaire du comité d'entreprise. Notre CE couvre actuellement l'ensemble des 8 départements de l'ex région Rhône-Alpes et gère 5600 Cheminots alors qu'auparavant il en gérait 11 000 sur un territoire ne représentant que 4 départements. Le rôle du CE est de s'occuper des réorganisations de service, de l'économie, des loisirs, des vacances ainsi que de l'éducation populaire.

Peux-tu nous expliquer le conflit qui se déroule actuellement à la SNCF ?
Le but de la réforme de la SNCF est de conserver la partie rentable c'est à dire les lignes à grande vitesse. Par conséquent, il faut se débarrasser des autres lignes qui coûtent de l'argent au mépris du service rendu aux usagers. L'objectif du gouvernement est de découper l'entreprise pour la vendre au plus offrant. Pour y parvenir, il faut faire sauter le verrou que représente le statut des cheminots. C'est une question de vision de société, aujourd'hui nous avons le choix entre une SNCF pour tous avec des trains réguliers et une sécurité assurée ou moins de trains, plus chers, et n'ayant comme seul objectif la rentabilité. Le projet de la SNCF c'est celui que nous avons vu se mettre en place avec le fret. La SNCF gère de moins en moins de fret avec pour conséquence davantage de camions sur les routes. Avec cette réforme, certaines lignes de TER risquent purement et simplement leur fermeture, privant ainsi les habitants les plus éloignés des agglomérations du transport ferroviaire. L'avenir de certaines villes serait menacé. L'exemple de l'Angleterre est un exemple criant, bon nombre de compagnies se partagent ce qui était avant une entreprise nationale. Aujourd'hui les Anglais envisagent de renationaliser le rail car il est devenu inefficace et hors de prix (voir page culture militante the Navigator).

Du coup quelle a été la réaction des cheminots ?
La stratégie mise en place par la CGT de faire 2 jours de grève tous les 5 jours nous a permis de tenir depuis le mois d'avril. Cela fait désormais 36 jours de grève. Toutes les catégories, y compris les cadres, sont dans la lutte avec un taux de grévistes particulièrement important lors du mois de mai.

Comment est perçu votre mouvement auprès des usagers ?
La communication auprès des usagers se fait notamment par l'intermédiaire du journal La vraie info. Nous avons eu des retours d'usagers plutôt positifs. De plus, la lisibilité de nos jours de grèves a permis aux usagers de pouvoir s'organiser en conséquence. Nous sommes également en contact avec des collectifs d'usagers.

Et que pensent les cheminots du mouvement ? Comment est perçue la CGT ?
La CGT est perçue comme un syndicat combatif, la preuve est que nous avons fait en avril une centaine d'adhésions. Les agents ont bien compris que nous sommes le dernier rempart. Toutes les décisions ont été prises démocratiquement lors des assemblées générales ou chacun pouvait s'exprimer.

Comment envisagez-vous la suite ?
Nous allons continuer cette action malgré les vacances. Les cheminots ne sont pas défaitistes, ils savent ce qu'ils ont à perdre si la réforme passe. Nous savons également que la convergence n'est pas facile… Malgré tout, dans le Rhône, il y a eu de belles convergences avec l'énergie, la santé, les précaires, nous nous sommes retrouvés dans plusieurs actions. Une chose est sûre pour la suite, la grande majorité des cheminots rejette la réforme. Nous avons organisé un « vote action » qui a regroupé 61.15 % des cheminots qui ont à 94 % rejeté la réforme mise en place.

Vous avez mis la SNCF au tribunal, peux-tu me parler de cela ?
Nous sommes donc partis sur une stratégie de 2 jours de grève tous les 5 jours. Or, si un jour de repos tombait le lendemain d'une journée de grève celui-ci était compté comme un jour de grève, alors que le cheminot n'était pas censé travailler mais était en repos. Nous avons réussi par l'intermédiaire des tribunaux et du rapport de force, à faire que la SNCF rembourse les journées qui n'étaient pas des jours de grève.

Qu'est-ce qui t'a marqué pendant ce mouvement ?
Déjà, il n'est pas terminé, mais il est vrai que nous avons fait certaines choses pendant ce mouvement que nous n'avions jamais faites auparavant. La traversée de la gare de la Part-Dieu et de celle de Perrache avec les banderoles, en chantant, et voir des usagers reprendre la chanson avec nous a été un moment fort. Nous avons aussi redécoré la gare de la Part-Dieu avec nos banderoles de 12 mètres de long et nous sommes aussi allés à la rencontre de la République en marche. Leurs adhérents ont du passé au milieu des militants de la CGT…
Pour conclure, je tenais à remercier votre syndicat pour le soutien que vous nous avez apporté par l'intermédiaire de ce don.

The Navigators

est un film de Ken Loach (2001) qui évoque les réactions des cheminots en Angleterre à la privatisation de British Rail.

Ces cheminots, très liés entre eux, travaillent au dépôt de chemins de fer de Sheffield. Ils s'occupent de l'entretien et de la signalisation des voies. Malgré les difficultés quotidiennes l'ambiance est bonne et tout le monde travaille main dans la main.

Ils travaillent six jours par semaine sur les voies ferrées. Gerry, un délégué syndical, s'active quant à lui à améliorer le quotidien des employés. Mais la direction ne se montre pas toujours coopérante.

C'est en arrivant un matin au dépôt que tous apprennent la privatisation des chemins de fer. Le travail est désormais partagé entre sociétés privées concurrentes.
Le tournage eut lieu juste avant l'accident ferroviaire de Hatfield (Hertfordshire) du 17 octobre 2000 qui mit en évidence des défaillances de sécurité.

École c'est gagnée

ECOLES : un joli mois de mai de luttes suivi de récoltes (syndicales) en juin sans oublier une vigilance de rigueur pour la rentrée!

Suite au mouvement de grève orchestré par la CGT du 30 avril au 4 mai dernier, nous avons demandé au collectif des écoles de se prononcer sur une éventuelle intersyndicale avec l'UNSA et la CFTC. Le « oui » l'a remporté et l' intersyndicale a porté les revendications initiales de la CGT.

L'intersyndicale a alors déposé un préavis de grève pour le 04 juin, jour du CHSCT. Cependant, nous déplorons une mobilisation très faible lors du rassemblement.

L'administration a reprogrammé un CHSCT le lundi 11 juin à 14h30 .Un protocole d'accord a été proposé à l' intersyndicale seulement 3h30 avant le déroulement de cette instance.

Dans l'impossibilité d'amender ce protocole en raison du temps imparti, l'intersyndicale a donc boycotté cette instance et décidé de lire une déclaration préalable afin de dénoncer les agissements de l'administration.

Après plusieurs échanges sur le contenu du protocole ainsi qu' une rencontre avec le DGA et la directrice de l'éducation, l'intersyndicale a enfin signé un document digne de ce nom le 14 juin 2018.

Le CHSCT a finalement eu lieu le 20 juin 2018. Toutefois ,l'intersyndicale s'est abstenue sur ce dossier en raison d'un grand manque de précisions notamment sur les missions des agents.

NOTRE LUTTE A PAYE

Nous avons obtenu :

- L'annulation du pôle technique afin de diligenter une expertise de tous les postes, tâches et missions des agents ASR, ASEP,
- 1 mercredi de repos par mois pour les ASEP,
- 1 jour de rotation pour les ATSEM effectuant 4 jours de cantine par semaine,
- 15 mn de pause supplémentaire par jour pour les ATSEM,
- 3 mercredis de repos et 1 mercredi travaillé par mois pour les ATSEM,
- Possibilité de prise de poste à 8h pour les ATSEM, sous réserve des nécessités de service.

Concernant les ACH (aide classe handicapé) une mise en place spécifique a été élaborée en concertation avec les agents.

La CGT restera vigilante quant à la mise en place de ce protocole.

La modification des rythmes scolaires et le choix par la municipalité de confier au privé associatif un plus grand nombre de centres de loisirs entraînent la modification des contrats des animateurs et des directeurs des ALAE. Nos syndicats CGT et UGICT CGT vont proposer des permanences à la Bourse du travail les :

- lundi 27 août de 13 h à 17 h,
- vendredi 31 août de 8 h à 12 h.

N'hésitez pas à en parler à ceux d'entre eux qui rencontrent des difficultés, accompagnez-les si nécessaire dans leurs démarches. La solidarité syndicale est une arme efficace contre le désespoir des salariés !

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et nous restons mobilisés pour la rentrée.

Il y a 80 ans 1938 ?

C'est la fin du Front Populaire, belle période de luttes et d'avancées sociales l'unité des travailleurs faisait face à l'exploitation et à l'hydre du fascisme qui s'étendait en Europe.

Mais 1938 c'est aussi la fin de la Guerre Civile espagnole ou Guerre d'Espagne (18 juillet 1936 - 1er avril 1939), enfin le terme de sa phase «combattante», 1939 étant l'année de la reddition des républicains. Ce conflit opposa une bonne partie du peuple en armes aux fascistes.

Nombre de progressistes ont depuis avoué que même s'ils avaient été pacifistes et antimilitaristes, ils auraient pu combattre avec les républicains espagnols. Ceci explique peut-être la brillante participation des Brigades Internationales à cette résistance antifasciste.

Même s'il existe encore aujourd'hui un questionnement concernant la réalité cette résistance du côté antifasciste (notamment au vu du nombre des exactions de chaque côté), le fait est que ce sont bien des fascistes (Hitler et Mussolini) qui aidèrent Franco à mettre à mal la république et lui permirent d'imposer un régime liberticide et dictatorial durant 40 ans. Probable que sans eux, les troupes de Franco n'auraient pu vaincre.

Sans vouloir relater tous les prémices de cette guerre, il convient de rappeler que dès la victoire des républicains aux élections municipales de 1931 (après la dictature de Primo de Rivera), la proclamation de la IIème république, puis l'exil du roi Alphonse XIII, il semblait évident qu'on allait assister à une opposition violente (renforcée après la victoire du Frente Popular en 1936) entre deux parties de la population:

d'une part, l'Espagne traditionnelle plutôt rurale, castes dirigeantes et riches propriétaires fonciers soutenus par l'église et l'armée, dont les idées et intérêts étaient plutôt répandus et soutenus dans les campagnes, d'autre part, une Espagne plutôt citadine, plus moderne, avec des ouvriers, employés, petits paysans, la majorité des intellectuels, etc… largement majoritaire dans les villes (dont Barcelone était la «cité rebelle»).

Le soulèvement militaire fasciste fut d'abord un échec partiel avant de déboucher sur une guerre civile imprévue, longue et meurtrière. L'Espagne républicaine fut finalement vaincue et le joug du fascisme s'imposa jusqu'en 1975.

Mais on pourrait garder en mémoire :

- le sacrifice des forces démocratiques (mal armées, mal organisées, mal dirigées) et des Brigades Internationales venues de l'Europe et d'au-delà,
- la victoire puis la longue résistance à Madrid, celle de Bilbao, des Asturies, les victoires de Guadalajara, Teruel, le front de l'Ebre,
- le sacrifice de milliers de réfugiés sur les routes, mourant de faim, de froid et de maladies mais aussi assassinés par l'aviation hitlérienne et la marine mussolinienne,
- le martyre de Guernica (entre autres citées), village basque anéanti un jour de marché par l'aviation hitlérienne et dont Picasso tira son célèbre tableau.
- ces moments de joie «révolutionnaire» malgré les défaites et les morts. La convivialité qui régna entre combattants antifascistes même si ce ne fut pas toujours le cas :

o entre leurs organisations syndicales : la CNT-FAI (la plus puissante, révolutionnaires anarchistes et communistes-libertaires, antimilitaristes et peu disciplinés, guidés par la personnalité de Durruti) priorisant la révolution sociale à la défense de la république ; et l'UGT (puissant aussi, socialo-communistes, loyalistes) ; les deux organisations entrèrent même en conflit armé dans Barcelone,

o et entre leurs partis aussi : le PC (alors plutôt stalinien et lié à l'URSS) ; et le POUM (Parti Ouvrier d'Unification Marxiste : anti-stalinien sans être trotskiste mais indépendant et composé de beaucoup d'Allemands antinazis et d'étrangers).

- les conflits idéologiques qui affaiblirent le camp républicain, liés surtout aux desseins et aux exactions des hommes du NKVD (police politique de Staline) et à certaines décisions des leaders anarchistes,
- les tentatives de «révolution sociale» menées notamment par les anarchistes qui aboutirent parfois dans certains territoires républicains, à la collectivisation des terres et des usines et à différentes sortes d'organisation de type socialiste,
- l'aide puissante économique et militaire apportée à Franco par Hitler et Mussolini, comparée à l'aide beaucoup plus faible, tardive et rémunérée (en lingots d'or de la Banque d'Espagne) apportée à la république par l'URSS,
- ces écrivains célèbres venus de partout (notamment Dos Passos, Hemingway, Malraux, Orwell) qui suivirent, relatèrent le conflit et même parfois combattirent aux côtés des forces républicaines ; et aussi des photographes qui suivirent au plus près les combats, notamment Capa et sa compagne Gerda Taro, tuée à 27 ans à Brunète,
- et j'en oublie…

Pour ma part, je garderai aussi en mémoire l'image de ce réfugié républicain espagnol et communiste, un combattant de cette guerre que j'eus le plaisir et l'intérêt de rencontrer. Il combattit sur le front de Teruel puis participa à la dernière offensive républicaine sur l'Ebre dans les rangs du POUM, il y a donc 80 ans. Il est récemment décédé à Lyon ; il s'appelait José.

Patrick GERIN.

Défendons la retraite solidaire : la sécurité sociale !

Il y a peu, notre Président de la République fustigeait « le pognon dingue dépensé dans les aides sociales »

Pour la CGT, c'est le capital qui coûte cher : le Rapport Oxfam publié en mai dernier indique que « 67,4% des bénéfices réalisés par les entreprises du CAC40 entre 2009 et 2016 ont été versés aux actionnaires en dividendes. Seuls 27,3% ont été réinvestis dans l'entreprise et 5,3% octroyés aux salariés. La France est ainsi le leader mondial des dividendes pour les entreprises cotées en bourse pour la période 2005-2015.

Les projets néfastes contre les travailleurs se succèdent. L'un des derniers en date concerne les retraites. Il serait temps, pour notre gouvernement, de remplacer les retraites par répartition par un système de point.

Quels sont les enjeux ?

Le système de retraite actuel, partie intégrante de la Sécurité Sociale, est hérité du Conseil National de la Résistance. La philosophie était que l'on cotise selon ses moyens et que l'on reçoive selon ses besoins. Les cotisations encaissées une année sont reversées immédiatement, c'est le système de la répartition, basée sur les richesses créées par le travail des actifs.

La retraite par point nous promet que chacun retirera à proportion de ce qu'il a cotisé. Or des facteurs sociétaux et individuels comme l'espérance de vie, les inégalités femmes hommes rendent nécessaires des compensations.

Pour le gouvernement le but est clairement de faire baisser globalement le niveau des dépenses sociales.

Au final, on voudrait nous inciter à une retraite par capitalisation. Or la capitalisation ne concerne que ceux qui peuvent épargner.

D'autres solutions sont possibles. Nous proposons une baisse du temps de travail hebdomadaire à 32 heures pour tous, pour favoriser le plein emploi. Nous proposons également la reconnaissance de la pénibilité, en particulier dans les filières féminisées, avec des départs anticipés à la retraite possibles.

Le financement peut se faire en augmentant progressivement les cotisations vieillesse, en élargissant l'assiette des cotisations pour y inclure une fraction des profits.

Pour la CGT, nous refusons cette société de la rente, qui confisque les fruits du travail pour la spéculation. Nous défendons les services publics, le logement social et la Sécurité Sociale dans toutes ses dimensions.

Les pensions de retraites sont une forme de répartition de la richesse créée elle doit profiter à tous !

LA SECURITE SOCIALE UN ENJEU DE SOCIETE

La sécurité sociale est gravement menacée les opposants l'on attaquée dès 1947 , avec la loi MORICE qui a modifiée l'ordonnance du 4 Octobre 1945
L'IHS CGT du RHÔNE à réalisé une vidéo qui montre des extraits des débats du 4 Mars 1947 au conseil de la République sur la loi MORICE éléments très peu connus et jamais abordé dans les médias
Alors découvrez les afin de mieux comprendre en tapant sur internet : youtube la sécurité sociale un enjeu de société par Charles Ramain